

# Tarifs Camping

Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019  
(Suivant délibération du 7 décembre 2018)

## Travailleurs Centrale Nucléaire (toute l'année) Campeurs (1<sup>er</sup> mai au 15 septembre)

*Ces tarifs sont donnés par nuit passée sur le camping.*

Adulte .....	1.70 €
Enfant de + de 7 ans .....	1.70 €
Enfant de – de 7 ans .....	1.10 €
Emplacement .....	1.70 €
Électricité .....	5.00 €
Garage mort .....	1.70 €
Taxe de séjour .....	0,22 €
<b>Chèque de caution ( <i>télécommande barrière</i> ) .....</b>	<b>50 €</b>

Le camping municipal ne possède que des emplacements nus, nous ne louons ni tente, ni caravane.

---

Nous vous conseillons de téléphoner en mairie afin de vérifier si des emplacements sont libres et éventuellement effectuer une réservation (au maximum 15 jours avant votre date d'arrivée).

---

Nous ne décomptons pas les week-end car il n'y a pas de gardien sur le terrain de camping.

Cependant, si dans la semaine, vous deviez vous absenter plusieurs jours, il vous suffit d'en informer le secrétariat de Mairie et ces jours seront décomptés.

---